



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 20 juin 2024 à 11 h 55
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville
Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, Mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, Conseiller de la ville

ABSENCES :

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Valérie Gagnon, Directrice d'arrondissement
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 11 h 55.

CA24 30 06 0187

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 juin 2024 à 11 h 55, tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une question concernant le stationnement sur la rue Sherbrooke.
- _____

CA24 30 06 0188

OCTROYER - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - NEXXFIELD INC. - FOURNISSEUR UNIQUE - TRAVAUX - RÉFECTION - TERRAINS DE BOCCE - CENTRE RÉCRÉATIF DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - AVIS D'INTENTION NUMÉRO IMM24-04 (1 OFFRE DE SERVICE)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Nexxfield inc., fournisseur unique, pour les travaux de réfection des terrains de Bocce au centre récréatif Rivière-des-Prairies, au montant de 298 935 \$, taxes incluses. Avis d'intention numéro IMM24-04 (1 offre de service);

D'autoriser une dépense de 373 668,75 \$ taxes, incidences et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1247829002

CA24 30 06 0189

OCTROYER - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL S.E.N.C. - CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS - ACQUISITION - SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET - CONSTRUCTION - PATINOIRE - RÉFRIGÉRÉE - EXTÉRIEURE - PARC - SAINT-JEAN-BAPTISTE - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO IMM.SP24-02 (6 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit à l'entreprise Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c, un contrat pour des services professionnels, pour le projet de la construction d'une patinoire réfrigérée extérieure, au parc Saint-Jean Baptiste, au prix de sa soumission, soit au montant de 794 707,20 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP24-02 (6 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 993 384 \$ taxes, incidences et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement;

De procéder à une évaluation de rendement de la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c.

ADOPTÉ

20.02 1247829001

CA24 30 06 0190

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 12 h 01,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2024.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement